

DEPARTEMENT
de
L'ISERE

**SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
des EAUX et d'ASSAINISSEMENT
du GUIERS et de l'AINAN**

Siège : 27, avenue Pravaz - PONT DE BEAUVOISIN (Isère)

Extrait du Registre des Délibérations du Comité

N° 2025.39

Nombre de membres

En exercice 58
Présents 8
Votants 9
Contre 0
Abstention 0

Date d'affichage

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-deux octobre, le comité syndical du Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan s'est réuni sur la convocation et la présidence de M. Christian BERTHOLLIER. Cette Assemblée n'a pas pu délibérer du fait que le quorum n'a pas été obtenu.

Aussi, le comité syndical s'est réuni lors d'une deuxième Assemblée Générale, **l'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit octobre**, sur la convocation et sous la présidence de M. Christian BERTHOLLIER. Pour cette seconde réunion, il n'y a pas obligation de quorum.

Président M. Christian BERTHOLLIER

Membres présents à la Séance : Didier BUISSON, Christian MARCOZ, Jocelyn BAZUS, Jacques ORIOL, Chantal PEGOUD, Yves ARGOUD, Christian BERTHOLLIER, Alain PERROT, Gérard GOZE avec pouvoir à Christian BERTHOLLIER

Secrétaire de Séance : Mme Chantal PEGOUD

OBJET :

**DECISION
MODIFICATIVE N°1
BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

M. le Président expose à l'assemblée qu'afin de pouvoir effectuer certaines opérations, il est nécessaire de prendre une Décision Modificative n° 1 au budget annexe assainissement collectif.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

ART.	DEPENSES		ART.	RECETTES	
66111 (042)	Régularisation prêt	447074,00	7068	Autres prestations de services	10000,00
023	Virement section d'investissement	-106064,00	7714	Recouvrement créances ANV	420,00
			778	Autres produits exceptionnels	330590,00
		-----			-----
	TOTAL	341010,00		TOTAL	341010,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

ART.	DEPENSES		ART.	RECETTES	
2315	Installations, matériel et outillage	82000,00	1641	Emprunts	-259010,00
2315 (041)	Remboursement avance	102110,00	1641 (040)	Régularisation prêt	447074,00
			238 (041)	Avances et acomptes	102110,00
			021	Autofinancement complémentaire	-106064,00
		-----			-----
	TOTAL	184110,00		TOTAL	184110,00

REÇU EN PREFECTURE

le 05/11/2025

Application agréée E-legalite.com

Le Conseil Syndical,

Approuve à l'unanimité cette Décision Modificative n° 1 du budget annexe assainissement collectif qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de cinq cent vingt-cinq mille cent vingt euros.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme

A PONT DE BEAUVOISIN, le 5 novembre 2025



REÇU EN PREFECTURE

le 05/11/2025

Application agréée E-legalite.com